

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n°1 du 26 avril 2022



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### ORGANISATION DU DISPOSITIF BSV VIGNE 2022

2022 constitue la **14<sup>ème</sup> campagne** du BSV Vigne Bourgogne-Franche-Comté. Le réseau est cette année constitué de près de **330 parcelles de référence suivies par 80 observateurs de 27 structures différentes.**

#### Animateur BSV Vigne Bourgogne - Franche Comté

Pierre PETITOT (CA21 - délégation CRA BFC)

Suppléant : Benoit BAZEROLLE (CA21 - délégation CRA BFC)

#### Correspondants départementaux

Saône et Loire : **Florent BIDAUT** (CA71) **Nouveau**

Côte d'Or : Pierre PETITOT/Benoît BAZEROLLE/Lise-Marie LALES/Marion TEMPE (CA21)

Yonne : **Manon PINOT** (CA89) **Nouvelle**

Nièvre : Florian BUSSY (SICAVAC)

Franche-Comté : Rachel OUTHIER (SVJ/CA39)

#### Cellule d'Analyse de Risque composée de 4 membres

Sylvie JACOB (FREDON Bourgogne Franche-Comté), Pierre PETITOT (CA21), François-Michel BERNARD (IFV) et **Mathieu CHATELET** (représentant GIE BFC AGRO) **Nouveau**

**Rédaction du BSV** : au sein de la Cellule d'Analyse de Risque, le pilotage de la rédaction de la version de travail (lundi après-midi) est tournant entre 4 techniciens de la CA21. La validation de la version finale (mardi matin) est aussi gérée de manière tournante chaque semaine entre 3 correspondants départementaux (71, 89 et 39).

**Le budget consacré à la réalisation du Bulletin de Santé du Végétal Vigne subit une nouvelle baisse en 2022 (-6%). Depuis 2018, la baisse de budget atteint ainsi -43% pour la filière Vigne.** Dans ce contexte, l'adaptation du nombre de bulletins par campagne se poursuit en 2022.

**Le 1<sup>er</sup> BSV de ce jour apporte des informations sur la modélisation et les suivis biologiques de début de campagne.**

### STADES VEGETATIFS

Les conditions très douces qui perdurent depuis la mi-avril ont entraîné un développement rapide de la végétation. Actuellement le stade moyen tous vignobles confondus se situe à 2-3 feuilles étalées. Dans de nombreuses parcelles, les stades apparaissent toutefois très hétérogènes, avec parfois des bourgeons à éclatement qui côtoient des pousses à plusieurs feuilles étalées.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	1 feuille étalée	4-5 feuilles étalées
Côte d'Or		4-5 feuilles étalées
Yonne		3-4 feuilles étalées
Nièvre		3-4 feuilles étalées
Franche-Comté	Eclatement du bourgeon	5-6 feuilles étalées



### MILDIOU

**Situation - Maturité des œufs d'hiver** : en 2022 ce suivi est effectué sur **14 sites** en Bourgogne Franche-Comté : 7 en Côte d'Or (5 CA21 + 2 BSUD), 3 en Saône et Loire (1 CA71 + 2 BSUD), 1 dans la Nièvre, 2 en Franche-Comté et 1 dans l'Yonne.

Les structures effectuant ce suivi sont : Chambres d'Agriculture 21, 71, 89, SICAVAC, Société de Viticulture du Jura et Coopérative Bourgogne du Sud.

**A l'exception du Jura où la maturité des œufs d'hiver est atteinte sur les 2 sites de suivi depuis le 12 avril, celle-ci n'est à ce jour acquise sur aucun autre secteur.**

Les dernières mises en incubation donnent en effet les temps de germination suivants :

- 2 à 3 jours en Côte d'Or, Yonne et Nièvre.

- 1,5 à 2 jours en Saône et Loire.

Pour rappel, la maturité des œufs d'hiver est considérée acquise lorsque leur germination en milieu contrôlé (20°C et humidité saturante) a lieu en moins de 24 heures.

**Analyse de Risque** : 3 paramètres doivent être réunis pour que des contaminations primaires puissent avoir lieu :

- réceptivité de la vigne : le stade éclatement à 1 feuille étalée qui marque le point de départ de la réceptivité de la vigne au mildiou est atteint en tous secteurs.

- maturité des œufs d'hiver : atteinte uniquement dans le Jura pour l'instant.

- pluies : un passage pluvieux concerne la région depuis samedi. Dans la Nièvre et dans l'Yonne, les cumuls restent très faibles. Ailleurs, les premières précipitations sont tombées sur des sols secs et celles de dimanche sous des températures peu élevées (11-12°C) voire parfois limitantes. Pour le vignoble du Jura, les cumuls se situent pour la période du 23 au 25 avril entre 8 et 27 mm avec des températures relativement faibles, mais parfois au-dessus de 10,5°C (25 avril).

**Dans ce contexte, aucune contamination n'a encore pu se produire, à l'exception du vignoble du Jura où un risque faible de contaminations est possible.**

### OÏDIUM

**Situation - Modélisation SOV** : le modèle SOV (Système Oïdium Vigne) donne dès le début de campagne une **tendance globale** sur le risque oïdium de l'année à venir. Sur la base des données météorologiques des 2 années précédentes, cet outil calcule pour chaque poste de référence un indice de risque global. Cet indice, compris entre 0 et 100, fournit dès le début de campagne **une tendance de la pression oïdium de l'année**. Les données simulées doivent être validées par le suivi sur le terrain de témoins non traités qui indiquent le développement réel de la maladie.

**Les indices de risque global SOV pour 2022 sont maintenant disponibles.** Ils ont été calculés à partir des données météo fournies par le réseau Climéo (financé par BIVB et Chambre Régionale d'Agriculture) et transférées sur le serveur Epicure de l'IFV (propriétaire du modèle SOV).

**Les simulations effectuées sur 16 postes météo de référence du vignoble de Bourgogne-Franche Comté donnent un indice de risque global oïdium 2022 en tendance moins élevé qu'en 2021 (où tous les sites étaient à 99 sur 100) et avec des valeurs plus hétérogènes.**

- 59 à 81 sur 100 en Côte d'Or

- 77 à 90 en Saône et Loire

- 81 à 95 dans l'Yonne

- 85 à 90 dans la Nièvre

- 87 à 99 dans le Jura

Ces valeurs sont comparables à 2020 en Saône et Loire, 2019 et 2020 en Côte d'Or, 2019,2020 et 2021 dans le Jura et aux 4 dernières années pour l'Yonne.

Rappelons que ces indices ne constituent qu'une tendance globale au niveau d'un secteur géographique et que comme toutes données modélisées, elles doivent être confrontées aux observations de terrain.

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



**Analyse de Risque :** d'après les indices de risque global définis par SOV, **le risque oïdium peut être qualifié d'élevé à très élevé sur la quasi-totalité de nos sites références, à l'exception de quelques sites de Côte d'Or où l'indice est inférieur à 75/100.**

**Nous rappelons que dans tous les cas de figure, la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées.**

## BLACK-ROT

**Maturité des périthèces :** le suivi 2022 est effectué sur 2 sites en Bourgogne Franche-Comté qui se situent en Côte d'Or (2 CA21).

**Sur la base de ces suivis, il apparaît que la maturité est proche (organes en cours de différenciation) mais pas encore atteinte.**

**Situation :** compte tenu de l'absence de symptômes significatifs sur grappes depuis plusieurs années, excepté dans l'extrême sud de la Saône et Loire, il n'y a pas lieu de prendre en considération le risque Black-Rot de manière spécifique et plus précocement que le risque Mildiou. La période de grande sensibilité des grappes au black-rot se situe de nouaison à début véraison.

## VERS DE GRAPPE

**Situation :** le vol de 1<sup>ère</sup> génération a débuté autour de la mi-avril. Pour l'instant sur la plupart des sites de piégeages, les captures sont faibles à très faibles, avec tout au plus quelques papillons d'eudémis et/ou de cochylis. Dans le Jura, autant les captures de cochylis restent nulles, autant celles d'eudémis sont plutôt moyennes (jusqu'à 70 prises).

Citons aussi le cas d'1 piège en Saône et Loire (St Gengoux de Scissé) où les prises d'eudémis ont été conséquentes au cours de la semaine écoulée (> 300 papillons).

***Date du Prochain BSV : selon évolution de la situation***

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-comté, (CRABFC) et rédigé par le représentant de la CRABFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-comté, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées en 2022 par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRABFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité** ».

Avec la participation financière de :

